

**ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION
 N°19-DCM-DGS-085
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 4 DECEMBRE 2019**

**PORTANT SUR LES INDEMNITES DE FONCTION DES ÉLUS
 MUNICIPAUX AU 5 DECEMBRE 2019**

Bénéficiaires	Fonctions	% de l'IB terminal	Montants indicatifs sans majoration	Majoration 25% commune classée station de tourisme	Montants indicatifs au 5 décembre 2019
Hervé STASSINOS	Maire	64,8 %	2520,33 €	630,08 €	3150,41 €
Christian GARNIER	Adjoint	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Valérie RIALLAND	Adjointe	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Pascal CAMPENS	Adjoint	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Cécile GOMEZ	Adjointe	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Jean-François PLANES	Adjoint	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Bérénice BONNAL	Adjointe	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Jean-Michel PEYRATOUT	Adjoint	19,2 %	746,76 €	186,69 €	933,46 €
Patrick ROUAS	Conseiller municipal	6%			233,36 €
Magali VINCENT	Conseillère Municipale	6 %			233,36 €
Nicole ROUX	Conseillère Municipale	6 %			233,36 €
Jean-Marc ILLICH	Conseiller Municipal	6 %			233,36 €

NB : les indemnités des élus ont cessé d'être versées au jour du retrait de leurs délégations, soit le 7 novembre pour les conseillers municipaux concernés, et le 27 novembre pour les adjoints démissionnaires.